

Protection de Genève Aéroport : Le dispositif AERO SUBITO

Autor(en): **Fleury, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781394>

Nutzungsbedingungen

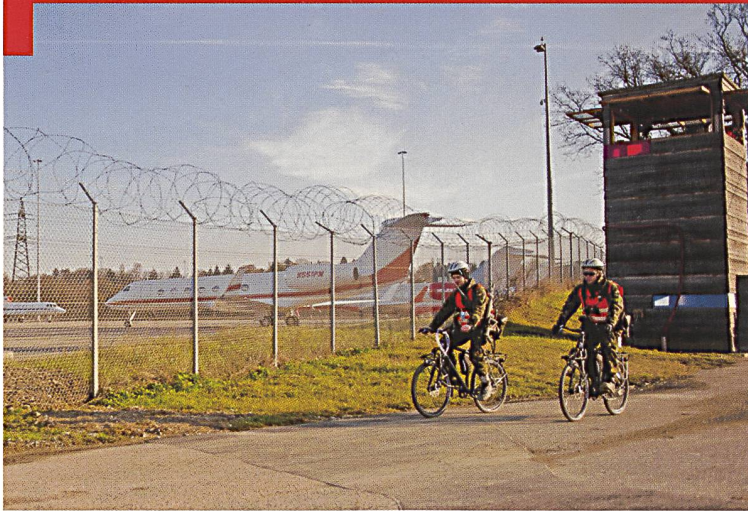
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'un des onze nouveaux miradors (2008) et une patrouille d'observation.
Toutes les photos © Rég ter 1.

Service territorial

Protection de Genève Aéroport : Le dispositif AERO SUBITO

Col Philippe Fleury

Chef de l'état-major AERO SUBITO

Janvier 2014: les ministres des affaires étrangères américain, russe, européen, français, syrien et ceux de nombreuses autres délégations se sont donné rendez-vous à Montreux pour mener des pourparlers de paix et de transition politique au sujet de la Syrie. Pendant une semaine, 350 militaires ont assuré en toute discrétion la protection de l'aéroport de Genève sur le tarmac. C'est l'engagement le plus récent de l'Armée suisse au profit des polices cantonales genevoise et vaudoise dans le dispositif AERO SUBITO. Pourquoi ces militaires étaient-ils présents ?

L'aéroport de Genève et son importance pour la Genève internationale

Deuxième aéroport de Suisse, Genève Aéroport a, en 2015, accueilli près de 15,2 millions de passagers et enregistré quelque 180'000 mouvements (décollages et atterrissages) d'avions. La plate-forme aéroportuaire genevoise s'impose chaque année davantage comme un acteur important du développement de la Suisse en général et de la région romande en particulier.

Genève Aéroport participe au premier chef au développement de Genève en tant que place économique, financière, culturelle, mais également en tant que capitale politique et diplomatique. Plus de 4'200 missions d'accueil sont ainsi organisées chaque année afin que les Présidents, Premiers Ministres, Ministres, familles royales, chefs d'organisations internationales et autorités religieuses puissent bénéficier d'une prise en charge digne de l'aéroport de la Genève internationale.

Genève Aéroport est un instrument essentiel pour la région à plusieurs titres. Elle permet de desservir le 2^e siège mondial des Nations Unies, et de toutes les organisations qui en font partie; en cela, il participe à l'avancée de la paix, des droits de l'Homme et des buts idéaux des Nations Unies. D'autre part, il est une raison importante qui explique pourquoi tant de sociétés

multinationales ont choisi d'implanter leur siège mondial ou européen dans l'arc lémanique. Enfin, il dessert le 2^{ème} bassin de population du pays, composé de la Suisse romande et de la France voisine, pour tous les voyages professionnels et privés.

C'est la raison pour laquelle Genève Aéroport représente un terrain clé par excellence pour la région territoriale 1.

Protection militaire de l'aéroport de Genève: un peu d'histoire

Si la police genevoise peut garantir seule, la plupart du temps, la sécurité des manifestations organisées à Genève, il est nécessaire, lors de grands événements, de la renforcer pour une période courte par des forces venues d'autres cantons et également par des éléments de l'Armée, au sol et dans les airs, pour surveiller des installations sensibles comme l'aéroport.

Jusqu'au 31 décembre 2003, les autorités genevoises pouvaient compter, en cas de conférence internationale majeure ou en cas de crise, sur la mise sur pied rapide des formations d'alarme de l'Armée stationnées dans le canton, en particulier le bataillon aéroport 1 pour Genève Aéroport. Dès le 1er janvier 2004, date de l'entrée en vigueur de l'Armée XXI, les formations d'alarme ont été supprimées. Ce point a créé un vide sécuritaire sur l'aéroport, et une nouvelle solution, avec les troupes effectivement disponibles au pied levé, a dû être trouvée pour le cas particulier de Genève Aéroport.

La protection militaire de Genève Aéroport s'inscrit dans les missions d'appui subsidiaire aux autorités civiles, et a été engagée de nombreuse fois au profit des polices cantonales genevoise et vaudoise. Ainsi, on distingue d'une part des engagements prévus de longue date, de durée courte à moyenne (de plusieurs jours à plusieurs semaines), mobilisant d'importantes forces et pouvant être planifiés de cas en cas (ex. EURO 08) et, d'autre part,

des engagements au pied levé, de durée très courte à courte (quelques jours), effectués avec les troupes disponibles et nécessitant une planification prévisionnelle établie dans le détail à l'avance (ex. conférence internationale entre deux pays en conflit).

De ce fait, une planification de ce type, dénommée AERO SUBITO, a été réalisée pour Genève Aéroport. En mars 2008, un exercice GVA 08 a été organisé afin de vérifier la faisabilité tactique et technique du dispositif AERO SUBITO. Les enseignements ont été tirés et les infrastructures modifiées en conséquence.

Le dispositif AERO SUBITO a ensuite été utilisé à cinq reprises lors d'engagements subsidiaires, la dernière fois en janvier 2014 pour le sommet sur la Syrie (EUPHRATE).

Exercices annuels

Pour que l'Armée soit prête à soutenir les autorités civiles de manière permanente, des exercices du dispositif ont lieu chaque année depuis 2008, lorsqu'il n'y a pas d'engagement.

Un exercice est ainsi prévu en 2016, pour exercer à nouveau le dispositif sur le site de l'aéroport, qui a subi entre-temps plusieurs modifications liées au développement de l'infrastructure aéroportuaire.

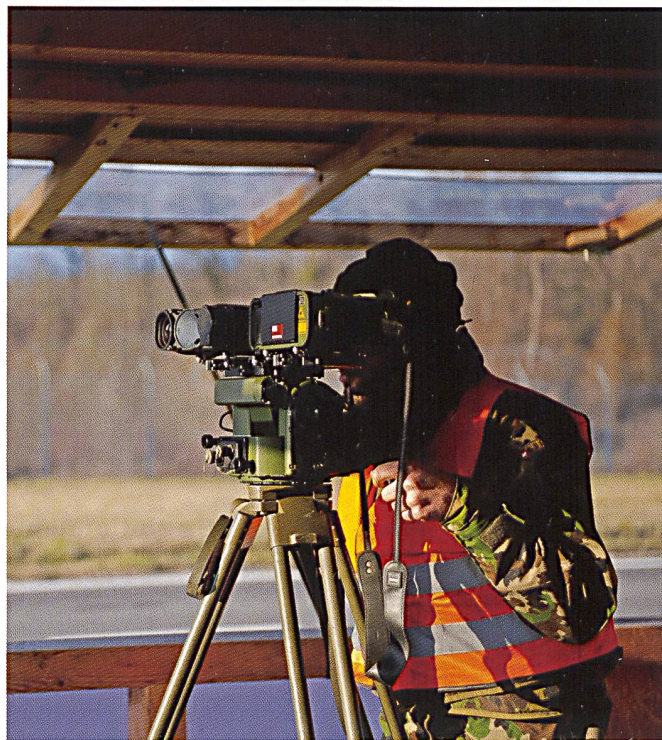
Un dispositif flexible et adapté en fonction de la menace

Le dispositif AERO SUBITO a été validé par les polices genevoise et vaudoise après avoir été établi en collaboration avec la région territoriale 1. Il prévoit une montée en puissance. 3 dispositifs de base ont ainsi été déterminés :

- Le dispositif AERO SUBITO sur le site de l'aéroport : il est composé de militaires en binômes répartis sur les tours et points d'observation qui entourent le périmètre du tarmac, et de patrouilles mobiles qui surveillent les points non visibles depuis les tours. En fonction de l'activité qui a lieu sur le tarmac (arrivée d'hommes politiques importants par exemple), il comporte 25 à 65 militaires engagés simultanément autour du tarmac ;
- Le dispositif peut être complété par la garde des 2 antennes Skyguide situées sur les hauteurs de canton de Vaud, et qui servent à guider les avions dans leurs manœuvres d'approche et de départ. Chaque station est protégée par une section militaire renforcée ;
- Enfin, le dispositif MANPADS a été établi pour faire face à la menace constituée de tirs hostiles de missiles anti-aériens sur les avions au décollage ou à l'atterrissage à Cointrin. Il consiste en la surveillance des axes d'approche et de départ dans les cantons de Genève et de Vaud, sur le lac Léman et en France voisine (départements de l'Ain et de la Haute Savoie). Plus de 400 militaires sont ainsi engagés dans ce dispositif.

L'engagement militaire est dirigé depuis un PC situé à l'aéroport de Genève, qui est en liaison permanent avec le PC de la Police de Sécurité Internationale.

Dans tous les cas, la mission des militaires reste la



Soldat affecté à une mission de surveillance sur un mirador.

même : observer et annoncer. Des scénarios préalables, établis par la police et exercés au moment de l'instruction axée sur l'engagement, ont été définis, et des règles d'engagement strictes ont été adoptées par le pouvoir politique. Différentes menaces ont été considérées, qui donnent lieu à différents types d'annonces. En règle générale, les militaires ne sont pas autorisés à intervenir eux-mêmes, sauf en cas de menace imminente et sérieuse pour eux-mêmes ou pour autrui (légitime défense pour soi-même ou pour autrui).

La force de la milice

Les exercices et les engagements sont dirigés, du côté militaire, par un état-major de milice, composé d'officiers de la région territoriale 1. Cet état-major reflète bien la force de la milice : un membre de l'Etat-major est membre de la direction de Genève Aéroport c'est-à-dire du principal client de la prestation militaire. Le chef d'Etat-major est en contact permanent avec les autorités de police, pour adapter le dispositif et juger de l'importance de la menace, et pour améliorer le support militaire ; il assure la liaison avec les autorités policières des cantons concernés au niveau opérationnel en-dehors des exercices et engagement. Enfin, plusieurs officiers connaissent finement les infrastructures électriques, électroniques et téléphoniques de l'Aéroport, ce qui permet une collaboration parfaite sur le plan technique.

Il faut enfin relever la collaboration parfaite entre la police et l'Armée dans le cadre d'AERO SUBITO. Nous sommes rompus à travailler ensemble, dans un souci partagé d'efficacité au bénéfice de Genève Aéroport.